



**PRÉFET  
DE SAINT-PIERRE  
ET MIQUELON**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Relevé de conclusions de la réunion du 30 juin 2021  
Observatoire des prix, des marges et des revenus**

DPPAT

Saint-Pierre, le 24 août 2021

Affaire suivie par : Anne-Sophie Dieudonné  
anne-sophie.dieudonne@spm975.gouv.fr  
tél : 05 08 41 10 35

**Présidente :**

Madame Laurence Mouysset	présidente de l'OPMR de Saint-Pierre et Miquelon (en visioconférence)
--------------------------	--------------------------------------------------------------------------

**Participants :**

Monsieur Christian Pouget	préfet de Saint-Pierre et Miquelon
Monsieur Etienne de La Fouchardière	secrétaire général de la préfecture de Saint-Pierre et Miquelon
Monsieur Bernard Briand	président du conseil territorial de Saint-Pierre et Miquelon
Monsieur Yannick Cambray	maire de la commune de Saint-Pierre
Madame Sylvie Bernot	directrice de la cohésion sociale, du travail, de l'emploi et de la population
Monsieur Claude Larralde	élu du syndicat CFDT
Monsieur Robert Hardy	président de l'UPASC
Monsieur Marcel-Christophe Dagort	gérant de société
Monsieur Alain Gallais	chargé de mission INSEE (en visioconférence)
Monsieur Olivier Sudrie	cabinet DME « études et conseils économiques » (en visioconférence)
Madame Mélissa Chartier	collaboratrice du sénateur de Saint-Pierre et Miquelon
Madame Jessica De Arburn	collaboratrice du député de Saint-Pierre et Miquelon
Madame Marine Laffont	directrice du pôle développement économique de la collectivité territoriale
Monsieur Christian Coujandassamy	chef du pôle concurrence, consommation et sécurité des populations de la DCSTEP

Monsieur Philippe Vielle	directeur des politiques publiques interministérielles et de l'ancrage territorial (DPPAT) à la préfecture
Madame Ludivine Quédinet	responsable du pôle coordination des politiques publiques à la préfecture
Madame Anne-Sophie Dieudonné	chargée de coordination des politiques publiques à la préfecture

**Personnes excusées :**

Monsieur André Robert	élu de la CACIMA
Monsieur Gilles Marchal	directeur des finances publiques de Saint-Pierre et Miquelon
Monsieur Stéphane Attali	directeur de l'IEDOM
Monsieur Nicolas Loréal	secrétaire général adjoint de l'UD-FO
Monsieur Roger Hélène	président du MEDEF
Monsieur Alain Beaupertuis	gérant de société

\*\*\*

Le 30 juin 2021, à 10 heures, s'est tenue, dans les locaux de la préfecture de Saint-Pierre et Miquelon, une réunion de l'Observatoire des prix, des marges et des revenus (OPMR), sous la présidence de Mme Laurence Mouysset.

Mme la présidente remercie les membres pour leur présence et précise les points à l'ordre du jour à savoir : le rapport d'activité de 2020, le suivi du Bouclier Qualité Prix (BQP) et le suivi des prix hors BQP, les travaux en cours ou à mener, ainsi qu'un point d'information sur le prix des carburants.

**1. Rapport d'activité 2020**

En 2020, en dépit des contraintes liées à la crise sanitaire et aux mesures de confinement, l'OPMR a poursuivi ses travaux et assuré ses principales missions.

- Evolution de l'indice des prix à la consommation (IPC)

Le suivi de l'IPC a permis de constater une baisse de 0,48 % (- 0,52 % hors tabac). Cette diminution s'explique surtout par la baisse des « produits manufacturés et services » (- 1,3 %) qui pondèrent l'indice des prix à la consommation à hauteur de 76 %.

À l'intérieur de cette rubrique, la diminution la plus forte est celle constatée sur le prix des hydrocarbures. Cette baisse résulte des deux arrêtés préfectoraux, intervenus le 17 avril 2020 (arrêté n° 190) et le 1<sup>er</sup> octobre 2020 (arrêté n° 674) et qui ont tiré les conséquences de la baisse historique du prix du baril de pétrole.

- Situation du panier du Bouclier Qualité Prix (BQP)

Pour rappel, le décret n° 2012-1459 du 26 décembre 2012 relatif aux accords de modération des prix des produits de grande consommation de l'article L. 410-5 du code de commerce prévoit la mise en place d'accords annuels de modération de prix de produits.

L'arrêté préfectoral n° 177 du 7 avril 2020 a porté le panier à 55 articles pour un prix global maximum de 162 € (au lieu de 148 € précédemment pour 50 produits).

Le panier de 2020 de 55 articles compte 41 produits alimentaires (dont 8 produits frais) et 14 produits d'hygiène et d'entretien. Il privilégie les produits locaux, de bonne qualité qui ont aussi un impact maîtrisé sur l'environnement. Par conséquent, le panier intègre :

- 6 produits écoresponsables,
  - 8 produits frais,
  - 2 produits locaux.
- Enquête de satisfaction

Une enquête de satisfaction a été réalisée du 23 décembre 2019 au 24 janvier 2020. Cette enquête a permis de recueillir l'avis de 308 personnes sur le BQP et a confirmé tout l'intérêt des consommateurs pour ce dispositif de lutte contre la vie chère.

## **2. Bouclier Qualité Prix – suivi 2021**

Le dispositif est maintenu, à Saint-Pierre, au sein de l'établissement Marcel Dagort. L'arrêté préfectoral n° 128 du 18 mars 2021 a fixé les accords de modération pour l'année 2021 et porte le panier à 55 articles pour un prix global maximum de 161 € (au lieu de 162 € en 2020). Ce panier intègre 8 produits frais et 1 produit local.

Par ailleurs, le contenu du panier a été adapté aux petites structures. Pour ces commerces, la liste est remplacée par une liste dérogatoire de 16 produits de consommation courante pour un prix global maximum de 44 €. Les établissements Simon Detchevery à Miquelon intègrent ce dispositif allégé.

Les négociations se poursuivent avec l'objectif d'élargir le BQP aux autres commerçants de l'archipel ainsi qu'à l'ensemble des opérateurs de la chaîne de distribution.

## **3. Travaux en cours ou à mener**

- Enquête de comparaison spatiale des prix

Depuis 1985, l'INSEE conduit tous les cinq à six ans des enquêtes de comparaison spatiale des prix entre les départements d'outre-mer, la métropole et les collectivités d'outre-mer.

Saint-Pierre et Miquelon a décidé d'adhérer au dispositif et de participer à l'enquête qui a débuté au 1<sup>er</sup> semestre 2021 et dont les résultats sont attendus pour le 1<sup>er</sup> semestre 2023. Cette enquête porte sur l'ensemble des biens et services marchands consommés de manière significative par les ménages sur chaque territoire comparé.

- Révision des pondérations IPC

Un travail est actuellement effectué par M. Alain Gallais, chargé de mission à l'INSEE, pour une refonte des pondérations de l'IPC. Cette revalorisation, préconisée par l'INSEE, intègre les variations de prix mais aussi les changements d'habitudes de consommation de la population de Saint-Pierre et Miquelon.

- Enquête relative à la décomposition des prix

Cette enquête est actuellement effectuée par M. Olivier Sudrie, associé-cofondateur du cabinet DME « études et conseils économiques ». L'objectif principal de cette étude est d'explicitier la formation des prix à Saint-Pierre et Miquelon en distinguant :

- L'étude des liens historiques entre les prix à l'import et les prix domestiques par grandes familles de produits (alimentaires, manufacturés, énergie et services marchands) ;
- La décomposition de la marge brute sur un échantillon de produits représentatifs.

Sur une question de M. Bernard Briand, président de la collectivité territoriale de Saint-Pierre et Miquelon, M. Olivier Sudrie précise que l'enquête réalisée au niveau de l'échantillon de produits représentatifs intégrera les postes qui font l'objet de variation comme, par exemples, la rémunération des intermédiaires, les phases liées aux phases d'achat de l'importateur, les coûts liés au transport, les taxations ou, notamment pour les services, le coût de la main d'œuvre.

#### 4. Point d'information sur les prix du carburant

Comme énoncé précédemment, le prix des hydrocarbures avait connu deux baisses consécutives très importantes en avril et octobre 2020.

Avec l'évolution actuelle du cours du baril de pétrole, qui connaît une hausse de prix depuis quelques mois, une revalorisation des prix des hydrocarbures est nécessaire. L'objectif est d'éviter une augmentation drastique en période hivernale.

Les modifications annoncées sont les suivantes :

	Arrêté préfectoral n° 674 du 1 <sup>er</sup> octobre 2020	À compter du 1 <sup>er</sup> juillet 2021
Fioul domestique livré par camion-citerne	50 € / hl	65 € / hl
Gazole livré par camion-citerne	54 € / hl	70 € / hl
Gazole pris à la pompe	54 € / hl	70 € / hl
Essence extra	100 € / hl	110 € / hl

L'ordre du jour étant épuisé, Mme la présidente lève la séance à 11 h 30 après avoir indiqué qu'une prochaine réunion sur l'avancement des travaux pourrait se tenir en septembre.

La présidente de l'Observatoire des prix,  
des marges et des revenus,



Laurence MOUYSET